



Royaume du Maroc

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté Mohammed VI du Maroc

Dialogue multipartite

DES ENGAGEMENTS CONTRE LA CORRUPTION A L'ACTION

Transparence, participation et prééminence du droit :

9 et 10 juin 2011, Rabat, Maroc

Informations de référence

Dans la région arabe, les populations expriment leur mécontentement quant aux niveaux de corruption, ainsi qu'aux conséquences de cette dernière sur la vie quotidienne des citoyens et sur le sentiment d'insécurité grandissant. Selon le public, la corruption a empêché les individus d'exercer leurs droits et libertés et détourné des ressources précieuses qui auraient pu être utilisées pour promouvoir le développement économique et social.

Les transformations régionales en cours, qui ont débuté en décembre 2010 et continuent de façonner le nouveau discours sur la réforme dans la région arabe, mettent en évidence la lutte contre la corruption comme une priorité essentielle pour l'action, et pas comme de simples mots. Les principaux intervenants appellent à l'adoption et à la mise en œuvre de mesures concrètes pour rendre les systèmes de gouvernance plus transparents, responsables et efficaces, promouvoir l'intégrité des entreprises et lutter contre l'impunité aux échelons supérieurs du gouvernement.

Ces dernières années ont vu des progrès dans le traitement des problèmes de corruption, marquant le début d'une plus grande ouverture du côté de nombreux gouvernements et d'un engagement plus actif dans différentes initiatives anti-corruption. Ces progrès sont principalement liés à l'apparition de la Convention des Nations Unies contre la Corruption ainsi que de plusieurs normes internationales de lutte contre la corruption élaborées par l'OCDE et d'autres organisations.

L'action seule du gouvernement ne suffit généralement pas pour prévenir et combattre la corruption. Il est reconnu comme essentiel que la communauté d'affaires, les syndicats et les acteurs de la société civile prennent également des mesures complémentaires et de soutien mutuel. Dans la plupart des pays arabes, cependant, les efforts dans ce sens se sont limités à des déclarations d'intention ; dans quelques cas, de premiers résultats positifs ont été notés.

La situation dans la région offre d'importantes possibilités de réorienter les efforts anti-corruption sur l'obtention de résultats concrets contribuant à des domaines essentiels aux yeux

des citoyens : l'emploi et la création de richesses, l'accès aux services fondamentaux et le renforcement du rôle du système judiciaire en tant que garantie contre la corruption. Elle met également en avant une demande croissante de l'utilisation d'approches participatives dans le développement et la mise en œuvre de feuilles de route pour les réformes, notamment par l'adoption de mesures visant à rendre les systèmes de gouvernance plus transparents et responsables dans les secteurs public et privé.

Objectifs

Le Royaume du Maroc, avec le soutien de l'OCDE et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et en coordination avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), organise un dialogue multipartite sur les efforts de lutte contre la corruption dans la région arabe et sur la voie à suivre à la lumière des développements en cours. Les objectifs spécifiques de ce dialogue multipartite sont les suivants :

- Réfléchir sur les **développements en cours dans la région arabe** et les nouvelles demandes du public en vue d'identifier les actions réalisables en rapport avec les projets de lutte contre la corruption ;
- Détailler les **enjeux de la mise en œuvre** de mesures de lutte contre la corruption et partager entre pairs les **enseignements tirés** sur les moyens pratiques pour surmonter ces défis ;
- Contribuer à ce que des **feuilles de route de réformes** soient développées à travers des approches participatives et intégrer des mesures anti-corruption dans des réformes plus vastes au niveau du gouvernement et du secteur privé ;
- Fournir une plate-forme multipartite régionale pour préparer les débats de la 4e séance de la **Conférence des États parties à la CNUCC** qui se tiendra au Maroc fin octobre 2011.

Participants

Le dialogue multipartite est organisé sous le Haut Patronage de Sa Majesté Mohammed VI du Maroc. Il réunira des hauts fonctionnaires du gouvernement et d'éminents experts du secteur privé et de la société civile dans les pays arabes, ainsi que leurs pairs des pays de l'OCDE et des représentants d'organisations régionales et internationales.

Documents de référence

Les documents de référence seront les suivants :

- Des documents nationaux spécifiques, y compris des études d'apprentissage mutuel de l'OCDE sur des expériences concrètes de mise en œuvre de réformes pour préserver l'intégrité et lutter contre la corruption (concernant les mesures de prévention de la corruption, les marchés publics et les codes de conduite) ; des chapitres de la Stratégie de développement du climat des affaires sur les cadres et stratégies de lutte contre la corruption dans certains pays de la région MENA ;

des rapports de suivi de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales ; des rapports par pays du PNUD sur les bonnes pratiques pour renforcer l'intégrité dans différents secteurs.

- Des documents à vocation régionale, dont deux études thématiques régionales du PNUD (agences anti-corruption et systèmes de protection par alerte) ; de la documentation du Réseau Arabe sur la lutte contre la corruption et pour l'intégrité (ACINET), y compris le premier rapport annuel de progression ; le rapport de l'OCDE sur la progression de la gestion publique dans la région MENA ; une étude comparative de l'OCDE sur les dispositions juridiques anti-corruption dans certains pays arabes.

- Des documents sur des bonnes pratiques et instruments juridiquement contraignants à l'échelle internationale - y compris les Principes de l'OCDE pour renforcer l'intégrité dans les marchés publics ; les Principes de Bangalore sur la déontologie judiciaire ; la note d'orientation du PNUD sur les auto-évaluations inclusives dans le cadre de la CNUCC ; le guide des bonnes pratiques de l'OCDE sur les contrôles internes, la déontologie et la conformité, partie intégrante de la Recommandation de l'OCDE pour renforcer la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales.

Les participants sont également encouragés à partager toute documentation supplémentaire utile pour le dialogue multipartite.

Résultats attendus

Les résultats du dialogue multipartite devront être les suivants :

- Echanger des **expériences pertinentes** grâce à la coopération internationale et l'apprentissage par les pairs entre les pays arabes et de l'OCDE, avec l'appui de réseaux régionaux spécialisés tels qu'ACINET ou le réseau MENA-OCDE pour l'intégrité des affaires, d'instruments tels que les études d'apprentissage mutuel en tant qu'outils efficaces pour la réforme des politiques, et de centres de formation régionaux, tels que le Centre sur la qualité de rédaction juridique en Tunisie ;

- **Informier sur le développement de programmes par pays** qui promeuvent la coopération entre les pays arabes et de l'OCDE, et qui garantissent que les réformes pour préserver l'intégrité et lutter contre la corruption sont intégrées dans des réformes de plus grande envergure, tout en étant adaptées aux circonstances propres au pays (par exemple les États fragiles) ;

- **Mobiliser les principaux intervenants** afin de favoriser des approches participatives pour étayer la mise en œuvre *de jure* et *de facto* des mesures anti-corruption, en particulier la présentation de l'appel par les entreprises à des mesures pour l'intégrité et contre la corruption ;

- Développer **des conclusions** qui permettront d'éclairer les discussions futures entre les partenaires arabes et membres de l'OCDE, notamment dans la perspective des réunions en juillet dans le cadre du G8, et qui contribueront aux débats de la Conférence des États parties à la CNUCC, en octobre 2011.

Jeudi 9 juin 2011

8:00-8:45 Inscription

9:00-10:30 Séance d'ouverture

S. E. M. Abbas El Fassi, Premier Ministre du Maroc

M. Richard Boucher, Secrétaire Général Adjoint de l'OCDE

M. Adel Abdellatif, Chef de la Division du programme régional, Bureau régional pour les États Arabes, PNUD

M. Dimitri Vlassis, Chef de la Section de la lutte contre la corruption et la criminalité économique, ONUDC

10:30-11:00 : Pause-café et conférence de presse

11:00-13:00 Table ronde 1. Réflexion sur les développements en cours dans la région arabe : quelles sont les implications pour la lutte contre la corruption ?

Les événements en cours dans de nombreux pays arabes ont mis en évidence une exigence des citoyens : ils attendent de l'élite politique une plus grande maîtrise de la corruption et une meilleure promotion de la reddition des comptes. La séance abordera les principaux moteurs de la corruption dans la région et les raisons pour lesquelles les résultats des efforts de lutte contre la corruption sont inférieurs aux attentes des citoyens. Elle soulignera également certaines mesures récemment appliquées dans les pays arabes pour régler les problèmes de corruption et promouvoir une bonne gouvernance. Ces efforts seront mis en perspective avec l'expérience d'autres pays qui ont connu des processus de transition par le passé. La séance apportera un nouvel éclairage sur les efforts anti-corruption dans la région et étudiera comment mieux intégrer les mesures anti-corruption dans des réformes plus larges au sein du gouvernement et dans le secteur privé.

Modérateur : S.E. M. Mohamed Saâd El Alami, Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Modernisation des secteurs publics, Maroc

Intervenants

- M. Taïmour Mostafa-Kamel, Président du Parquet Administratif, Egypte
- M. Mario Vinicius Claussen Spinelli, Secrétaire pour la Prévention de la Corruption et l'Information Stratégique, Bureau du Contrôleur Général des Finances, Brésil
- M. Josef Winter, Responsable de la Conformité, Siemens
- Mme. Krisztina Farkas, Secrétaire d'Etat Adjointe pour la stratégie de l'administration publique, Ministère de l'administration publique et de la justice, Hongrie
- M. Azmi Shuaibi, Coordinateur du Groupe Non Gouvernemental ACINET, Commissaire de Transparency Palestine

13:00-14:30 : Pause déjeuner

14:30-17:00 Ateliers thématiques :

<p>Atelier A. Promotion de l'intégrité pour le développement des affaires, la croissance et l'emploi</p> <p>Avec une population dont la moyenne d'âge est inférieure à 30 ans, les gouvernements de la région arabe sont soumis à des pressions de la jeunesse pour une croissance économique et sociale forte. Comment le gouvernement et le secteur privé peuvent-ils promouvoir un environnement compétitif et transparent, et qui appuie l'innovation, l'investissement et la création d'emplois ?</p> <p>La séance discutera des actions concrètes pouvant être adoptées par les gouvernements pour promouvoir un secteur privé dynamique, où les investissements et l'esprit d'entreprise sont les principaux moteurs de la croissance (par exemple, en édictant des règles d'investissement transparent). Les entreprises peuvent aussi jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de l'intégrité dans leur fonctionnement, notamment en établissant des contrôles internes, une déontologie et des programmes de mise en conformité, ou en s'engageant dans des initiatives multipartites collectives, telles que des pactes d'intégrité dans des secteurs spécifiques ou des projets à fort risque de corruption.</p> <p>Co-Présidents :</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Abdulwahab Alkebsi, Directeur Régional Afrique et Moyen Orient, Centre pour les Entreprises Privées Internationales- M. Mohamed Horani Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none">• M. Majdi Hassen, Directeur Exécutif de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises• Mme. Amina Benjelloun, Chargée de mission auprès du Premier Ministre, Directrice du Pôle Promotion	<p>Atelier B. Responsabilisation des acteurs et lutte contre la corruption : informer, consulter, participer</p> <p>Les manifestations actuelles ont montré que les médias sociaux sont devenus une force de changement social dans la région arabe. Par conséquent, on note une prise de conscience croissante du potentiel et des limites de la transparence et de l'utilisation des nouvelles technologies pour informer et faire participer les différents acteurs. Quel est le niveau adéquat de transparence dans la sphère publique pour aider à rétablir la confiance des citoyens ? Comment les acteurs, y compris le secteur privé, la société civile et le grand public, peuvent-ils s'investir dans la lutte contre la corruption et quelles sont leurs responsabilités respectives dans cette lutte ?</p> <p>La séance permettra de définir des mesures concrètes pour mieux informer et consulter les citoyens dans l'élaboration des politiques tout en protégeant les données confidentielles. Elle aura également pour but d'identifier les conditions nécessaires pour permettre la formation de la société civile. Les discussions porteront sur l'expérience concrète de gouvernements qui se sont engagés dans la lutte contre la corruption avec les différents acteurs, notamment le secteur privé, la société civile et le grand public.</p> <p>Co-Présidents :</p> <ul style="list-style-type: none">- M. Rolf Alter, Directeur de la Gouvernance Publique et du Développement Territorial, OCDE- M. Abdesselam Abouddrar, Président, Instance Centrale de Prévention de la Corruption, Maroc <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mme. Hazel Feigenblatt, Directeur des Projets Media, Global Integrity• Mme. Hanadi Aqil, Directrice du Département recrutement, Conseil Général du Personnel, Palestine• M. Felipe Solar, Conseiller, Ministère du
---	---

<p>Économique, Ministère des affaires économiques et générales</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Robert Ley, Directeur adjoint, Direction des affaires financières et des entreprises, OCDE • M. Emmanuel Montanié, Directeur adjoint pour les affaires internationales, Mouvement des Entreprises de France 	<p>Secrétariat Général de la Présidence, Chili</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Rachid Filali Meknassi, Secrétaire Général, Transparency Maroc • M. Arkan El-Seblani, Spécialiste des Questions Juridiques, Division des Programmes Régionaux du BREA du PNUD
--	--

17:00-17:15 : Pause café

17:15 -18:30 Séance spéciale : le mécanisme d'examen de la CNUCC : enseignements tirés d'expériences d'autres pays et d'examens par les pairs de l'OCDE (participation non obligatoire)

Cette séance spéciale, organisée en coordination avec le réseau arabe sur la lutte contre la corruption et pour l'intégrité (ACINET), réunira les pays arabes et de l'OCDE pour discuter de leur expérience avec le mécanisme d'examen de la CNUCC et pour tirer les enseignements tirés d'expériences similaires d'autres pays ainsi que d'examens par les pairs de l'OCDE. Elle s'appuiera sur les résultats des discussions au sein du réseau arabe sur la lutte contre la corruption et pour l'intégrité afin de soutenir les pays arabes dans la conduite d'auto-évaluations inclusives dans le cadre de la CNUCC et de participer plus efficacement au mécanisme d'examen de la CNUCC. Les discussions porteront en particulier sur la façon d'optimiser le rôle des experts gouvernementaux, du secteur privé et de la société civile dans le processus d'examen par les pairs et de favoriser une approche participative pour l'identification de lacunes dans la mise en œuvre et des besoins d'assistance technique correspondants. Les discussions viseront également à trouver les synergies avec des examens spécialisés fournissant une évaluation en profondeur de certains articles de la CNUCC (par exemple, le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption en charge du suivi de la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, les études d'apprentissage mutuel sur les codes de conduite et les marchés publics).

Président :

- M. Dimitri Vlassis, Chef de la Section de la lutte contre la corruption et la criminalité économique, ONUDC

Intervenants

- M. Ahmed Laamoumri, Directeur, Ministère de la Modernisation des Secteurs Publics, Maroc
- M. Robert Leventhal, Directeur, Initiatives contre la Corruption et pour la Gouvernance, Département d'État américain, États-Unis
- Mme. Sana Mehayar, Membre de la Direction de la Commission Anti-Corruption, Jordanie
- M. Patrick Moulette, Chef de la Division Anti-corruption, Direction des affaires financières et des entreprises, OCDE
- Mme. Arwa Hassan, Coordinateur senior des Programmes dans la région du Moyen Orient et d'Afrique du Nord, Transparency International

19.30. Dîner officiel (organisé par le gouvernement du Maroc)

Vendredi 10 juin 2011

9:00-10:30 Table ronde 2. Etablir les fondements d'un changement à long terme : comment prévenir la corruption en amont ?

Un défi majeur pour les processus de réforme, en particulier dans les situations de transition, est de savoir comment trouver l'équilibre entre la réponse aux attentes des citoyens pour des résultats immédiats et la préparation du terrain pour les changements à long terme. Par conséquent, les efforts pour appliquer la loi doivent aller de pair avec la promotion d'une culture d'intégrité dans l'ensemble du gouvernement, le secteur privé et l'ensemble de la société. Les faits de corruption peuvent faire l'objet de poursuite après coup, mais il convient d'abord et avant tout de les empêcher. La séance sera l'occasion de présenter le rapport sur les résultats des ateliers, en insistant en particulier sur la façon dont les gouvernements peuvent encourager une coalition nationale des forces publiques, privées et de la société civile contre la corruption. Les discussions porteront également sur la façon dont le gouvernement peut renforcer l'intégrité de ses propres processus, en particulier par le recrutement et la promotion fondés sur le mérite, la transparence des marchés publics et des normes claires pour l'intégrité des fonctionnaires.

Modérateur : S.E. M. Nizar Baraka, Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Affaires économiques et générales, Maroc

Rapporteurs de la table ronde:

- Mme Nicole Ehlermann-Cache, Analyste des Politiques Senior, Direction des Affaires financières et des Entreprises, OCDE
- Mme Elodie Beth, Administratrice, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territorial, OCDE

Intervenants :

- M. Ghassan Moukheiber, Président, Parlementaires arabe contre la Corruption
- M. François Badie, Chef du Service Central de Prévention de la Corruption rattaché au Ministère de la Justice et des Libertés, France
- M. Mustafa Khawaja, Directeur du Bureau Central Palestinien de Statistique, Autorité Palestinienne
- M. Samuel de Jaegere, Spécialiste des politiques, Administration publique et anti-corruption, Centre Régional Asie-Pacifique du PNUD

10:30-10:45 : Pause café

10:45-12:30 Ateliers thématiques :

Atelier C. La corruption dans la prestation de services de base aux citoyens : mettre l'accent sur certains secteurs d'activités

La corruption détourne les biens et services fondamentaux des plus pauvres et des plus vulnérables quand elle a pour conséquence des écoles qui tombent en ruine ou des systèmes de santé corrompus, et elle peut même représenter un risque pour la stabilité des États les plus fragiles.

L'atelier se penchera sur des secteurs spécifiques qui sont essentiels pour prévenir la corruption et assurer aux citoyens l'accès aux services de base, tels que la fiscalité, la santé et l'éducation. Il passera en revue les approches spécialisées développées pour répondre aux défis spécifiques dans ces différents secteurs, notamment le renforcement de l'intégrité dans les marchés publics, et les participants y débattront de l'expérience d'autres pays.

Co-Présidents :

- M. Azzeddine Diouri, Secrétaire Général, Ministère de la Modernisation des Secteurs Publics, Maroc
- Mme. Angela Russo, Directrice des Relations Internationales, CONSIP (Autorité des marchés publics), l'Italie

Intervenants :

- M. Sion Assidon, Membre du conseil, Transparence International
- Mme. Ghada Moussa, Directrice du Centre pour la Gouvernance, Commission Transparence et Intégrité, Égypte
- M. Salah al Jorshi, ONG Arabes, Réseau pour le Développement

Atelier D. Lutte contre la corruption et respect de l'État de droit : renforcer le système judiciaire

Lorsque l'intégrité et la capacité du système judiciaire sont déficientes, que l'accès à la justice est entravé et que l'application fait défaut, les chefs de gouvernement ne peuvent pas être tenus juridiquement responsables et les citoyens ne peuvent pas être convaincus que le respect de la loi sera payant. Quelles sont les solutions pour assurer que les institutions et les procédures judiciaires ne permettent pas d'exceptions et pour fournir une égalité de traitement ?

L'atelier se penchera sur les expériences positives de renforcement de l'intégrité dans le système judiciaire, en s'appuyant sur des instruments tels que les Principes de Bangalore sur la déontologie judiciaire. Il discutera également des moyens d'améliorer les enquêtes et les poursuites et de promouvoir les mécanismes de coopération internationale en rapport.

Co-Présidents :

- M. Adel Abdellatif, Chef du Programme régional des Etats arabes, PNUD
- M. Mohamed Lididi, Secrétaire général, Ministère de la Justice, Maroc

Intervenants :

- M. Tolsen Salem Hamdy, Chef de l'unité anti-blanchiment, Ministère de l'Intérieur, - Enquêtes sur les crimes économiques, Égypte
- M. Rafael Blázquez Godoy, Conseiller Technique, Ministère de la Justice, Espagne
- Mme. Leila Hanafi, Staff Attorney et Gestionnaire de Projet, Initiative World Justice Project
- M. Paul Lachal-Roberts, Conseiller du Directeur Général de l'Office Européen de Lutte Anti-Fraude
- M. Alan Doig, Expert Anti-Corruption

12:30-14:00 Table ronde 3. Ouvrir la voie à de futures réformes contre la corruption : quelles sont les solutions ?

La table ronde finale détaillera les solutions concrètes qui se sont avérées efficaces pour s'assurer que les engagements contre la corruption sont suivis d'action, en s'appuyant sur les discussions dans les ateliers précédents. Elle aidera également à identifier d'autres domaines qui nécessitent de nouvelles discussions entre les parties prenantes aux niveaux régional et national. Ces discussions devront aider les parties prenantes à développer des feuilles de route de réformes à travers des approches participatives et intégrer les mesures anti-corruption dans des réformes plus vastes au niveau du gouvernement et du secteur privé. La séance sera également l'occasion d'explorer comment les réformes anti-corruption pourraient être mieux suivies et communiquées pour gérer les attentes du public au fil du temps.

Modérateur : S.E. M. Chris Hoornaert, Ambassadeur, Représentant Permanent de la Belgique auprès de l'OCDE et co-président de l'Initiative MENA-OCDE

Rapporteurs de la table ronde :

- Mme Angela Russo, Chef des Relations Internationales, CONSIP (Autorité pour les marchés publics), Italie
- M. Francesco Checchi, Coordinateur de Projet Anti-Corruption, Centre Régional de Bratislava, PNUD

Intervenants

- M. Ashraf Abdelwahab, Ministre Adjoint, Ministère de l'État pour le Développement Administratif, Egypte
- M. Ahmad Ashour, Professeur à l'Université d'Alexandrie, et Conseiller Principal en Gouvernance et en Lutte contre la Corruption, Institut pour la Recherche et la Consultance en Développement

14.00 15.00. Conclusions

- S.E. M. Mohamed Saâd El Alami, Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Modernisation des secteurs publics, Maroc
- M. Richard Boucher, Secrétaire Général Adjoint de l'OCDE
- M. Adel Abdellatif, Chef de la Division du programme régional, Bureau régional pour les États Arabes, PNUD
- M. Dimitri Vlassis, Chef de la Section de la lutte contre la corruption et la criminalité économique, ONUDC